Sommaire

Préface Sur la piste du crime et du fait divers 13

Introduction D'encre et de sang 17

Dans la presse et dans les faits 21

Détective 25
Le poids des photos, le choc des mots 35

Le bagne La perpétuité en chapeau de paille 41

Les villes meurtrières New York – Chicago – Paris – Marseille 19

Le lieu du crime 53
La trace du forfait 57

Au début des gangs motorisés La bande à Bonnot et le gang des Tractions Avant 63

Les marges La cocaïne – La traite des Blanches L'homosexualité 71

Les sœurs Papin (1933) 75
Elles empoisonnent l'opinion

Les empoisonneuses Quelques gouttes suffisent 79

Angelo Di Marco 83
Le crime et le trait 87

Les truands 89
La loi du dernier survivant 91

L'affaire Dominici (1952) 97
Le clan et le territoire

Le crime politique Les affaires Stavisky et Boulin 130

Domenica Walter 107
Une énigme dans la bourgeoisie 127

Le sensationnalisme au pouvoir Scoops, scandales et ragots 137

Les écrivains et le crime Francis Carco, Pierre Mac Orlan, Maurice Garçon, Georges Simenon 149

Jacques Mesrine (1936-1979) 157
L'ennemi public n° 1 163

Le crime familial Pères, mères, frères, sœurs, cousines, cousins… 175

Grands flics et détectives 189
Une chronologie à travers les époques. 198

Chronologie des crimes les plus célèbres de 1901 à 1997 203
De l'affaire Brierre à Patrice Allègre 120

Introduction
D'encre et de sang
Dans la presse et dans les faits

Depuis le meurtre d'Abel par Caïn, il est établi que le crime est très généralement une affaire de famille, d'origine ou élargie, de proches, sinon d'étrangers se disputant des intérêts plus ou moins avoués ou avouables. L'amour, la passion, l'argent, la jalousie, le pouvoir : les mobiles sont toujours les mêmes. Ses motivations s'avérant innombrables à l'échelle des frustrations humaines, le crime perdure partout sur la planète.

De sang

Premier « média » témoin du démêlé tragique entre deux frères, Abel et Caïn : la Bible (Genèse 4.1, 15). Déjà, l'encre et le sang avaient partie liée. Souci de témoigner, de révéler, les premières lignes s'écrivirent…

Par essence, le crime se répartit en deux camps nets et inéquitables, celui des auteurs et celui des victimes. Sa beauté, la fameuse beauté du crime, découle d'une combinaison sourde de sa préméditation et de sa méthode. Laquelle se conjugue à tous les modes opératoires : à la main, à la corde, à l'arme blanche, à la poudre, rifles et explosifs, à l'eau (la noyade), à la fiole, au poison, par la disparition pure et simple. Et plus par déclinaisons…

Anonyme au départ, le crime finit la plupart du temps par révéler sa signature. Il en est de très célèbres, résonnant de sortilèges indistincts, d'embrouilles crapuleuses, de règlements de comptes, de passions mortifères dictées par le sentiment de la trahison ou la cupidité, une somme qui puise aux abysses troubles de la nature humaine. Lorsqu'il n'est pas élucidé, il vire au mystère, la presse et la littérature se chargeant de l'entretenir : si le crime se passe volontiers de la presse, celle-ci s'en nourrit, lui étant redevable via le traitement du fait divers croustillant.

Pour une sélection succincte dans l'Histoire, quelques noms subsistent qui font frémir : Villon – comme quoi l'on peut être poète et assassin ; Ravaillac – un as suicidaire du crime politique ; Lacenaire – autre poète, qui se distingua sur le boulevard du Crime ; Jack l'Éventreur – Jack the Ripper, à la légende intemporelle par défaut d'identification ; Jesse James, John Dillinger – braqueurs, chefs de gang ; Bonnie and Clyde – au féminin-masculin, romantiques et déglingués, dont les États-Unis, avides d'exporter leur culture, ne se seront pas privés de diffuser, par la littérature et le septième art, la carrière spectaculaire.

Tueurs en série notoires, pervers polymorphes, truands cyniques spécialisés dans le rapt, l'infanticide, parfois les deux, la liste s'allonge. Ainsi, au XIXe siècle, Joseph Vacher, le Jack l'Éventreur du Sud-Ouest, Victor Prévost, le boucher de la Chapelle ; dans les années trente, Landru, le Barbe-Bleue de Gambais ; dans les années quarante, le docteur Petiot, alias François Wetterwald ou capitaine Henri Valeri – tous dotés d'une postérité littéraire et cinématographique établie ; puis Buffet et Bontems, les tueurs de Clairvaux en 1971 ; Jacques Mesrine, l'ennemi public n° 1 en 1978 ; ou, plus près de nous encore, Michel Fourniret, l'ogre des Ardennes.

Au féminin singulier ou pluriel, le palmarès s'étoffe : Marie Lafarge, une empoisonneuse à l'arsenic et au lait caillé, vers 1840 ; le genre fit florès en jupons grâce à Marie Besnard, en 1949, la Bonne Dame de Loudun – toutes deux disciples de la Brinvilliers, l'héroïne châtiée de l'affaire des poisons en 1676, relayée par la plus grande criminelle en série de l'histoire de France, Hélène Jégado (1803-1852), experte en maniement de fioles vénéneuses. On pourrait ajouter ici Simone Weber, la diabolique de Nancy, condamnée à vingt ans de réclusion en 1991 pour le meurtre de son ex-amant – l'une de

D'encre

Depuis la moitié XIXe siècle, la presse se penche sur ces méfaits qui défraient la chronique. Le fait divers traité sous la forme dite de « nouvelles à la main » ou « occasionnelles » donnait lieu à des expositions mélodramatiques du délit, avec des relents moralistes dans la narration. C'était alors l'époque reine des colporteurs et des bonimenteurs, vendeurs de papier à domicile. On parlera bientôt, concernant ce genre de parutions, de « canards ».

Créateur du premier journal hebdomadaire, La Gazette (1631), Théophraste Renaudot (1586-1653) invite à intégrer en quelque sorte le fait divers dans sa parution. Dès le XIXe siècle, celui-ci

sera l'un des ressorts essentiels de la vente d'hebdomadaires ou de périodiques. Deux écrivains, feuilletonistes, témoignent en ce sens : Paul Féval (1816-1887), auteur de La Fabrique des crimes (1866), et Gaston Leroux (1868-1927), reporter, auteur du Mystère de la chambre jaune (1907). Et quand le premier alléguait : « La France compte un ou deux millions de consommateurs qui ne veulent plus rien manger sinon du crime », à quelque trente ou quarante ans d'écart, le second appuyait : « La presse quotidienne commençait déjà à la fin du XIXe siècle à se transformer et à devenir ce qu'elle est aujourd'hui : la gazette du crime. » La denrée était précieuse, qui offrait à spéculer dans les domaines de la physiologie aux racines d'une éventuelle prédestination : la phrénologie, une science à tout le moins empirique pour déterminer une personnalité à partir des bosses du crâne. Dans une société compartimentée, le crime servait les théories de déterminisme social ou physiologique en vogue, dominées par la fatalité ou le désir gratuit de nuire.

Crimes des villes versus crime des champs, les deux finirent par semer un effroi mutuel. Sous un angle narratif, le lieu du crime, son décor, importe autant que sa nature profonde. « Chaque pavé de

notre bonne ville de province est rouge », écrivait en 1863 Firmin Maillard, un historien de la capitale (Le Gibet de Montfaucon, Auguste Barby, 1863). Depuis l'ère romantique, la capitale soignait sa légende criminelle, nocturne de préférence – Eugène Sue, Les Mystères de Paris (1842-1843). Avec l'invention du roman policier en 1864 via L'Affaire Lerouge d'Émile Gaboriau (1832-1873) – qui s'y s'était déjà frotté avec La Marquise de Brinvilliers en 1861 –, le crime s'imposa nettement en distraction littéraire, alors que l'irruption de l'affaire Troppmann en 1869 installait le fait divers au sommet de la délectation populaire. Rappelons que cette affaire, connue comme « le massacre de Pantin », tournait autour du meurtre de huit personnes.

La presse spécialisée avait ouvert la voie en 1825 avec la Gazette des tribunaux. Au quotidien, elle reportait l'actualité judiciaire relative au droit, à l'étude et à la pratique de la jurisprudence, ancrée par là même dans le crime et par extension dans le fait divers. Créé en 1876, Le Petit Parisien, premier quotidien (d'essence politique) aux tirages conséquents, ne se priva pas de cette rubrique estimée du lectorat. À plusieurs reprises, il mit le crime à la une. Le 22 juillet 1910, suite à l'affaire Brière – un quintuple